

La microfinance en zones rurales : quel bilan en Afrique Centrale ?

Wulli Faustin DJOUFOUET, Docteur en Sciences de Gestion

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Dschang-Cameroun,

djoufouet@yahoo.fr

Laboratoire de Recherche en Management (LAREMA), B.P. :110 Dschang-Cameroun

+237 675 763 403 / +237 697 199 919

Résumé

L'objectif de cet article est de faire le bilan de la microfinance en analysant son impact sur les conditions de vie socioéconomiques des populations villageoises en Afrique centrale où les microprojets manquent toujours de micro-financements. Pour atteindre cet objectif, une régression multiple a été appliquée sur les données collectées dans *GlobalFindex*. Les analyses montrent que les effets de la microfinance dans les zones rurales en Afrique centrale sont négligeables. On constate que l'ouverture d'un compte bancaire améliore les conditions de vie des villageois tandis que le microcrédit détériore significativement l'Indice de Développement Humain de ces populations. Les bénéficiaires des services de la microfinance éprouvent toujours des difficultés à financer d'eux même leurs soins de santé, à régler leurs factures des besoins de subsistance et à constituer une épargne. Cette étude a la particularité d'avoir analysé l'impact de la microfinance sur les conditions de vie des populations villageoises en Afrique centrale.

Mots clés : zones rurales ; bilan ; microfinance ; inclusion financière

Microfinance in rural areas: what is the record in Central Africa?

Abstract

The objective of this article is to present the review of microfinance by analyzing its impact on the socio-economic living conditions of rural populations in Central Africa, where micro-projects are still to finance. To achieve this objective, a multiple regression was applied to the data collected in Global Findex database. Analyses show that the effects of microfinance in rural areas in Central Africa are negligible. It can be seen that the opening of a bank account improves the living conditions of the villagers while microcredit significantly deteriorates the Human Development Index of these populations. Recipients of microfinance services continue to face difficulties while financing their own health care, paying their bills and are unable to save money. The particularity of this study is that, the impact of microfinance on the living conditions of village populations in central Africa is analyzed.

Keywords: rural areas; record; microfinance; financial inclusion

Introduction

Malgré la progression incontestable de l'urbanisation en Afrique subsaharienne en général et en Afrique centrale en particulier, une majorité de la population vit encore aujourd'hui en zones rurales. Selon la Banque Mondiale (2016), les $\frac{3}{4}$ des populations pauvres au monde vivent en zones rurales et dépendent essentiellement de l'agriculture de subsistance. Le développement des activités économiques dans ces zones est donc un enjeu important pour améliorer les conditions de vie des populations puisque l'accès au financement des activités économiques y reste une contrainte majeure. Cependant, l'environnement rural impose des contraintes spécifiques pour le développement des activités économiques. Les activités économiques en zones rurales sont très diverses, mal connues et difficiles à appréhender par les bailleurs de fonds. Pour faire face à ces contraintes, la microfinance est apparue comme le principal véhicule de mobilisation de fonds vers ces populations évoluant en marge du secteur bancaire classique notamment les ménages pauvres, et les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Fondamentalement, la microfinance a vu le jour pour inclure financièrement les « exclus » du système financier classique afin d'améliorer leurs conditions de vie. Au départ, elle était réduite à l'octroi des microcrédits aux personnes défavorisées par le système financier traditionnel. Mais aujourd'hui, elle s'étend à l'offre des services financiers (la micro-épargne et le microcrédit) et non financiers (les formations, les accompagnements, etc.). De façon générale, la microfinance renvoie à une vision du monde où, le maximum de foyers pauvres ou assimilés peuvent avoir un accès permanent à une gamme de services financiers et non financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins. Cependant, son impact a fait depuis l'origine l'objet de débats et d'évaluations critiques. Face au consensus médiatique sur sa contribution supposée en matière d'inclusion financière et de lutte contre la pauvreté, les voix discordantes ont eu du mal à se faire entendre. Pourtant, l'écart entre les promesses et la réalité est considérable notamment dans le monde rural.

Après plus de trois décennies de microfinance, de nombreuses crises se font de plus en plus ressentir en Afrique centrale. Au Cameroun¹, on enregistre depuis plus d'une décennie de nombreuses faillites (de la First Investment For Financial Assistance, 2012 ; de la Caisse Populaire Coopérative du Littoral, 2012), des liquidations et des mises sous administrations provisoires (Compagnie Equatoriale pour l'Épargne et du Crédit d'Investissement, 2016 ; du Crédit Mutuelle et de la Tontinière Nationale, 2017) de certaines institutions de microfinance (IMF). Sur le plan statistique, on constate que le taux de croissance du nombre de clients dans les IMF a fortement diminué et été divisé par deux comparé à l'année précédente (*MIX Market*, 2017). Cependant, on enregistre un taux croissance du nombre de clients des services de la microfinance digitale (le Mobile Banking). Selon la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), les paiements en monnaie électronique ont dépassé le cap de 295 Millions USD en 2017, contre environ 220 Millions USD en 2016, dont 93% via les *Smartphones*. Sur le plan pratique les bénéficiaires des services de la microfinance font très souvent face à plusieurs défis parmi lesquels, les taux d'intérêts inadaptés, les montants des microcrédits limités et insatisfaisants. En outre, les mesures répressives de remboursement très contraignantes, les faillites, le manque de formation et de suivis des bénéficiaires entraînent parfois le remboursement tardif du microcrédit dont la conséquence directe est leur surendettement au prix de leur bien-être.

Les travaux ayant analysés l'impact de la microfinance comme outil d'inclusion financière et de lutte contre la pauvreté présentent des résultats mitigés. Certains de ces travaux évoquent des effets positifs (Khandker, 2003 ; Westover, 2008 ; Rosenberg, 2010 ; Khandker et Samad, 2013) des services de la microfinance sur l'inclusion financière et la lutte contre la pauvreté. Au regard de l'expérience

¹Les statistiques du ministère camerounais de finance laissent remarquer que le nombre d'IMF baisse significativement au fil du temps (500 IMF en 2015 contre 412 IMF en 2017). Les raisons sont entre autre les crédits fantaisistes accordés à certains clients, le grand nombre émiétés de petits établissements et les problèmes de gouvernance qui réduisent la confiance accordée à ce secteur.

de la *Grameen Bank*, ces auteurs soutiennent que la microfinance est un moyen efficace de réduction de la pauvreté et des inégalités, particulièrement en zones rurales. Du même point de vue, Rosenberg (2010) montre que les services de la microfinance impactent positivement les conditions socioéconomiques des populations dans les pays en développement. Khandker et Samad (2013) quant à eux trouvent aussi des effets positifs du microcrédit sur les revenus et la consommation des ménages. Cependant, d'autres études par contre montrent des effets négatifs des services de la microfinance sur l'inclusion financière et la lutte contre la pauvreté (Karim, 2011; Mondjeli, 2013; Subhabrata et Laurel, 2016; World Bank Group, 2017). Pour ces auteurs, la microfinance augmente plutôt la pauvreté chez les populations. Matin et al. (2002) pensent que les institutions de microfinance dans leurs modes de fonctionnement exploitent l'incapacité des pauvres à résister à l'emprunt, aux pressions exercées par les agents de crédits et aux taux d'intérêts élevés pour davantage les appauvrir ; ce qui les pousse la plupart de temps à se livrer aux suicides. Au lieu d'améliorer la création des emplois et les revenus des populations défavorisées, la microfinance augmente plutôt leurs taux d'endettement (Subhabrata et Laurel, 2016).

De ce qui précède, on peut noter qu'aucune idée claire ne ressort de la capacité de la microfinance à réduire ou à augmenter la pauvreté (Armendáriz et Morduch, 2005). Ainsi, il est opportun de faire le bilan de la microfinance en Afrique centrale où l'économie, assise à environ 90% sur l'informel, manque toujours des micro-financements. Autrement dit, cet article a pour objectif d'analyser l'impact de la microfinance sur les conditions des populations villageoises en Afrique centrale.

La section suivante présente les principales mutations du secteur de la microfinance en Afrique centrale et le lien existant entre la microfinance et la réduction de la pauvreté d'une part et l'inclusion financière d'autre part. Les sections 3 et 4 présentent respectivement la méthodologie de l'étude et les résultats obtenus. La section 5 conclut la réflexion.

1. Les mutations du secteur de la microfinance en Afrique centrale et son impact sur l'inclusion financière et la pauvreté

Cette section présente d'une part la littérature sur les différentes mutations qu'a connues le secteur de la microfinance en Afrique centrale et d'autre part, la littérature sur le lien entre la microfinance et les conditions de vie des populations.

1.1. Les principales mutations du secteur de la microfinance en Afrique Centrale

L'Afrique centrale est un ensemble de six pays en développement (Gabon, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo et la Guinée Equatoriale) qui a connu une évolution spectaculaire du secteur de la microfinance depuis le début des années 90. Selon les rapports d'activités de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), le Cameroun détient plus de 53% des dépôts à vue, 69% des crédits octroyés à la clientèle et plus de 3,03 millions de comptes créés dans les établissements de microfinance. Avec l'avènement des nouvelles technologies à travers le *Mobile Banking*, la microfinance contribue davantage et significativement à l'inclusion financière des populations en leur offrant des services de proximité (transfert des fonds, paiement des frais de scolarité, règlement des factures, apprentissage des langues, les abonnements aux services de télévision, etc.) aux populations résidents dans les zones rurales. Selon la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), les paiements en monnaie électronique ont dépassé le cap des 295 Millions USD en 2017, dont 93% via les *Smartphones*. Selon les mêmes sources, le nombre de porteurs de portefeuilles électroniques a considérablement évolué, passant de 12,6 millions d'inscrits à la fin de 2016, à 15,1 millions en 2017 dans la sous-région. Au Cameroun, il a atteint un taux de 34,46% de la population nationale en 2017, soit une nette progression de 110,24% par rapport à l'année 2016.

Pour encadrer cette évolution du secteur, les pays de la sous-région, à titre préventif s'étaient dotés un cadre spécifique dès le début des années 1990 à travers les normes nationales et sous régionales (règlement COBAC). Face au nombre grandissant des IMF, le règlement COBAC de 2002 fixant les

normes prudentielles va définir les modes de fonctionnement et le capital minimum des IMF afin de sécuriser l'épargne des déposants et favoriser le financement des microprojets. Au fil des années, on va assister malgré ces mesures disciplinaires à de nombreux retraits d'agréments des dirigeants, des liquidations et des mises sous administrations provisoires de certaines IMF. Face à ces désagréments, la COBAC a édicté en 2017 de nouveaux règlements plus rigoureux et contraignants portant plafonnement du montant des crédits à accorder² et fixant les conditions et modalités d'agréments³, des dirigeants et des commissaires aux comptes. Pour assurer la survie des IMF déjà existantes, la COBAC a édicté de nouvelles normes relatives à la gouvernance d'entreprise. Ainsi, la réglementation COBAC numéro EMFR-2017/03 modifie le capital minimum des IMF et le fixe à un minimum de 546 milles USD pour les institutions de première catégorie et de 273 mille USD pour les institutions de troisième catégorie. Par ailleurs, la réglementation numéro EMFR-2017/02 fixe le nombre minimum de sociétaires dans les IMF de première catégorie à 100 et précise qu'aucun membre ne doit détenir directement ou par personne interposée plus de 20% du capital social. Cette dernière disposition vise à limiter la concentration du pouvoir qui est l'une des causes majeures de la mal gouvernance et dont des faillites des IMF au Cameroun (Messomo, 2013b).

1.2. La microfinance, l'inclusion financière et la lutte contre la pauvreté

La microfinance est connue comme un véritable outil de libéralisation financière dans le monde. Cependant, les résultats des travaux de recherche divergent quant à sa capacité à améliorer les conditions de vie des populations pauvres. Certains travaux concluent un effet positif de la microfinance sur la réduction de la pauvreté (Westover, 2008 ; Khandker et Samad, 2013; Fondo et Mendjo, 2015). Selon eux, le fait d'octroyer de petits crédits aux pauvres dans le but de financer leurs activités génératrices de revenus, est une stratégie clé pour lutter contre la pauvreté. Selon Westover (2008), la microfinance encourage l'esprit d'entreprise chez les pauvres, finance la création de leurs activités génératrices de revenus, les autonomisent, améliorent leur accès à la santé, à l'éducation et renforcent leur capital social. Pour Rosenberg (2010), les services de la microfinance impactent positivement les conditions socioéconomiques des populations dans les pays en développement. Khandker et Samad (2013) quant à eux trouvent aussi des effets positifs du microcrédit sur les revenus et la consommation des ménages. Ces résultats sont confirmés par ceux de Fondo et Mendjo (2015) qui montrent qu'au Cameroun, le microcrédit améliore significativement les conditions économiques des populations villageoises. Au regard de l'expérience de la *Grameen Bank*, ces auteurs soutiennent que la microfinance est un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement plus particulièrement en zones rurales.

Cependant, d'autres études (Matin et al., 2002; Bateman et Chang, 2012; Mondjeli, 2013; Bounou et Balongana, 2015 ; Subhabrata et Laurel, 2016) évoquent plutôt des effets négatifs des services de la microfinance sur la réduction de la pauvreté. Matin et al. (2002) pensent que les IMF dans leurs modes de fonctionnement exploitent l'incapacité des pauvres à résister à l'emprunt, aux pressions exercées par les agents de crédits et aux taux d'intérêts élevés pour davantage les appauvrir. Pour eux, au lieu d'améliorer la création des emplois et les revenus des populations vivant en marge du système financier traditionnel, la microfinance augmente plutôt leurs taux d'endettement et les expose ainsi aux suicides. Subhabrata et Laurel (2016) quant à eux pensent que les bénéficiaires des microcrédits en Afrique subsaharienne n'ont pas très souvent la compétence et l'inventivité nécessaires pour investir leurs crédits sur le long terme et se retrouvent très rapidement dans

² Selon le règlement COBAC EMF R-2017/08, une IMF indépendamment de sa catégorie peut accorder à un de ses actionnaires ou coopérateurs, administrateurs, dirigeants ou employés un montant de microcrédit plafonné à 50 millions de Francs CFA

³ Selon l'article 6 du règlement COBAC EMF R-2017/05, la COBAC vérifie la structure de gouvernance du futur établissement de microfinance, s'assure des aptitudes professionnelles apparentes des futurs dirigeants, de leur honorabilité et de l'absence de tout conflit d'intérêt, interdiction ou incompatibilité de la part des personnes pressenties aux fonctions de dirigeant d'un établissement de microfinance

l'incapacité de rembourser leurs emprunts. Ainsi, Bateman et Chang (2012) pensent que la microfinance est assimilée à une sorte de « casino » où à court terme, les gains temporaires sont réservés à un nombre réduit de personnes. Ils concluent en indiquant que la microfinance est un « piège » très puissant contre les politiques de lutte contre la pauvreté. Empiriquement, les études de Karim (2011) ; Mondjeli (2013) ; Bounbou et Balongana (2015) ont trouvé une relation négative et significative entre l'impact de la microfinance et l'amélioration des conditions de vie des populations. Mondjeli (2013) quant à lui montre que la plupart des d'institutions de microfinance au Cameroun privilégient leur rentabilité financière au détriment de la lutte contre la pauvreté. Bounbou et Balongana (2015) montrent que l'octroi des microcrédits au Congo est émaillé des inégalités entre les hommes et les femmes d'une part, et entre les villageois et les citadins d'autre part. Or, selon Bourguignon (2003), les inégalités constituent des obstacles non négligeables dans la lutte contre la pauvreté.

Cependant, certains auteurs ne s'inscrivant pas dans la logique des résultats susmentionnés, doutent plutôt de l'existence des effets positifs. Selon World Bank Group (2017), la microfinance de nos jours semble s'éloigner de son objectif initial qu'est l'inclusion financière et l'amélioration des conditions de vie des défavorisés. Les établissements de microfinance exigent davantage des garanties importantes à toutes demandes de crédits et n'encourage pas l'entrepreneuriat féminin (Djoufouet et Nzongang, 2019). Cette perte de vitesse de la microfinance a conduit la Banque mondiale, fervent défenseur de la microfinance, à adopter une position plutôt prudente ces dernières années en postulant qu'il est nécessaire de poursuivre les recherches sur la microfinance. Finalement, aucune idée claire ne ressort de la capacité de la microfinance à réduire la pauvreté (Armendáriz et Morduch, 2005). C'est pour cette raison que cet article analyse les effets de la microfinance sur les conditions de vie des populations vivant en zones rurales en Afrique centrale.

2. Méthodologie de l'étude

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'impact de la microfinance sur les conditions socioéconomiques des populations villageoises en Afrique centrale. A cet effet, nous avons fait recours à deux types de variables : la variable dépendante et la variable indépendante. La variable dépendante est représentée par des indicateurs permettant de capter les conditions de vie socioéconomiques des populations villageoises. La variable indépendante quant à elle est représentée par les indicateurs d'inclusion financière qui caractérisent l'offre des services de microfinance. Pour atteindre notre objectif, les données triennales ont été collectées dans la base de *Global Findex*⁴ entre 2011 et 2017. Le tableau 1 ci-après présente l'opérationnalisation des variables retenues dans le cadre cette étude.

Tableau 1 : opérationnalisation des variables

Variables	Acronymes	Définitions
Variable indépendante : Indicateurs d'inclusion financière		
Compte Banque auprès des institutions de microfinance	CBIM	pourcentage de répondants déclarant avoir ouvert un compte (seul ou avec quelqu'un d'autre) dans une institution de microfinance
Compte banque mobile	CBM	Pourcentage de répondants déclarant avoir personnellement fait recours aux services de la banque mobile au cours des 12 derniers mois

⁴ La base de données *Global Findex* est l'une des bases de données au monde les plus complètes sur la façon dont les adultes épargnent, empruntent, effectuent des paiements et gèrent les risques. Elle rassemble les informations sur l'inclusion financière des populations à travers le monde.

Epargne auprès des institutions de microfinance	EpIM	Pourcentage de répondants ayant déclarés avoir épargné auprès d'une institution de microfinance pour une raison quelconque au cours des 12 derniers mois
Emprunts auprès d'une institution de microfinance	EIM	Pourcentage de répondants ayant déclarés avoir emprunté de l'argent à une banque ou à un autre type d'institution microfinance au cours des 12 derniers mois
Envoie de fonds aux proches	EnFP	Pourcentage de répondants ayant déclarés avoir personnellement envoyés de l'argent au cours des 12 derniers mois à un proche
Titulaire d'une carte de crédit	TCC	Pourcentage de répondants ayant déclarés avoir une carte de crédit
Variable dépendante : Indicateurs de mesure des conditions de vie (CVP)		
Indice de Développement Humain	IDH	L'IDH est un indice composite compris entre 0 et 1 et obtenu à partir d'une moyenne géométrique de trois indicateurs: indice de longévité (santé), le niveau d'éducation et le niveau de revenu.
Emprunts pour des raisons médicales ou de santé	ERMS	Pourcentage de répondants ayant déclarés avoir emprunté de l'argent à des fins médicales au cours des 12 derniers mois
Dépenses d'éducation	DEd	Pourcentage du revenu alloué à l'éducation scolaire au cours des 12 derniers mois
Règlement régulier des factures de subsistance	RFS	Pourcentage de répondants déclarant avoir personnellement et régulièrement réglés leurs factures d'eau, d'électricité et d'autres charges de subsistance au cours des 12 derniers mois

Pour analyser les données, une analyse comparative des moyennes des indicateurs, un Test-t de *Student* et une régression multiple ont été appliquées. Le Test-t de *Student* est un test paramétrique qui permet de comparer les moyennes de deux groupes d'échantillons afin de savoir si elles sont significativement différentes du point de vue statistique. Cette différence est significative lorsque α , la valeur calculée est $< 5\%$. La régression multiple va permettre de déterminer le lien direct existant entre la microfinance et les conditions de vie des populations villageoises dans la sous-région Afrique centrale. Etant donné que les données sont de type panel (données triennales entre 2011 et 2017, dont $T=3$), le modèle économétrique proposé est le suivant :

$$CVP_{it} = \beta_0 + \sum_{t=1}^3 \beta_t X_{it} + \epsilon_{it}$$

Avec CVP_{it} , les indicateurs des conditions de vie des populations ;

X_{it} les indicateurs d'inclusion financière; ϵ_{it} le terme d'erreurs

De façon plus spécifique, nos modèles économétriques sont les suivants :

$$IDH_{it} = \beta_0 + \beta_1 CBIM_{it} + \beta_2 EpIM_{it} + \beta_3 CBM_{it} + \beta_4 EIM_{it} + \beta_5 EnFP_{it} + \beta_6 TCC_{it} + \epsilon_{it}$$

$$RFS_{it} = \beta_0 + \beta_1 CBIM_{it} + \beta_2 EpIM_{it} + \beta_3 CBM_{it} + \beta_4 EIM_{it} + \beta_5 EnFP_{it} + \beta_6 TCC_{it} + \epsilon_{it}$$

$$ERMS_{it} = \beta_0 + \beta_1 CBIM_{it} + \beta_2 EpIM_{it} + \beta_3 CBM_{it} + \beta_4 EIM_{it} + \beta_5 EnFP_{it} + \beta_6 TCC_{it} + \epsilon_{it}$$

$$DEd_{it} = \beta_0 + \beta_1 CBIM_{it} + \beta_2 EpIM_{it} + \beta_3 CBM_{it} + \beta_4 EIM_{it} + \beta_5 EnFP_{it} + \beta_6 TCC_{it} + \epsilon_{it}$$

Avec $i = 1, \dots, N$ $t = 1, \dots, T$

3. Résultats de l'étude

Selon la base de données *Global Findex*, l'inclusion financière est en pleine croissance à l'échelle mondiale. En 2017, on enregistre environ 1,2 milliard d'adultes qui ont ouvert un compte bancaire

dans une institution financière. Cependant, les femmes dans les économies en développement restent moins susceptibles (9%) que les hommes d'avoir un compte bancaire. Dans le monde rural, la réalité est toute autre. Le tableau 2ci-après présente les moyennes des indicateurs d'inclusion financière et conditions de vie des populations villageoises dans le monde en général et en Afrique centrale en particulier.

Tableau 2: comparaison des moyennes des indicateurs d'inclusion financière et de pauvreté

Indicateur (%)	Moyenne mondiale			Moyenne Afrique Subsaharienne			Moyenne Afrique Centrale			Test-T de <i>Student</i> (α calculé)
	2011	2014	2017	2011	2014	2017	2011	2014	2017	
Indicateurs d'inclusion financière										
CBIM	42	53	59	18	27	37	7	14	24	0,003
CBM	-	6	12	-	11	23	-	3	16	0,042
EpIM	17	21	22	10	11	10	5	6	6	0,005
EIM	10	12	12	5	5	6	2	2	3	0,000
EnFP	13	16	17	18	21	25	19	19	22	0,383
TCC	14	16	18	5	2	4	1	1	2	0,118
Indicateurs des conditions de vie des populations										
ERMS	14	12	10	23	19	16	25	22	20	0,035
RFS	57	53	52	19	21	21	10	13	15	0,013
DEd	21	25	31	17	21	26	18	21	23	0,33
IDH	0,67	0,72	0,78	0,48	0,50	0,51	0,5	0,52	0,51	0,017

De ce tableau, on peut remarquer qu'à l'exception de quelques services de la microfinance (envoi des fonds, détention d'une carte de crédit, l'épargne auprès des banques mobiles), dont le Test-t de *Student* est non significatif, les autres services ont un α calculé significatif. La significativité de ce test signifie que l'impact du service en Afrique centrale reste faible par rapport à la moyenne mondiale. Globalement ces statistiques traduisent le retard qu'accuse la microfinance dans l'inclusion financièrement des villageois en Afrique centrale. On remarque que 24% des comptes bancaires (CBIM) sont ouverts par les villageois et 6% seulement sont régulièrement approvisionnés (EpIM) en 2017. Ce résultat s'explique par le faible niveau de revenus des populations villageoises même si 22% d'entre elles déclarent avoir envoyés de l'argent à leurs proches en 2017. On constate aussi que les villageois éprouvent toujours des difficultés pour financer leurs soins de santé, car 20% de la population villageoise déclare avoir fait recours à un emprunt pour se faire soigner (ERMS). Cette précarité est aussi visible au niveau du règlement des factures des besoins de première nécessité (eau, électricité, téléphone, etc.) puisque 15% seulement des villageois en Afrique centrale règlent régulièrement leurs factures de subsistance (RFS). Ces difficultés que connaissent les villageois peuvent globalement trouver une explication dans la réticence des IMF à octroyer des microcrédits aux pauvres. Seulement 3% de la population villageoise en Afrique centrale déclarent avoir bénéficié d'un emprunt auprès d'une institution (EIM) en 2017. Les IMF n'étant donc pas très proches des populations rurales, le *Mobile Banking*, plus proche d'eux, connaît une croissance florissante ces dernières années dans les zones rurales (16% en 2017 contre 3% en 2014). Le tableau 3 ci-après présente les résultats des analyses de la régression multiple qui présente le lien direct entre la microfinance et les conditions de vie des populations villageoises en Afrique centrale.

Tableau 3 : Résultats de la régression multiple

Variables	Dépense d'Education	Règlement Factures subsistance	Emprunts Raison de Santé	Indice Développement Humain
Compte auprès d'une IMF	0,382 (0,498)	0,171 (0,365)	0,0783 (0,137)	1,306*** (0,293)
Epargne auprès d'une IMF	-1,075 (1,116)	0,882 (0,763)	-0,00913 (0,302)	0,752 (0,660)
Compte auprès Banque Mobile	-0,0237 (0,352)	0,0428 (0,369)	0,660*** (0,161)	0,443* (0,234)
Emprunts auprès d'une IMF	-0,0724 (0,902)	0,154 (0,753)	-0,327 (0,462)	-3,174*** (0,569)
Envoi des Fonds aux Proches	0,145 (0,237)	0,704*** (0,270)	-0,128 (0,126)	-0,613*** (0,0769)
Titulaire Carte de Crédit	0,724 (0,951)	0,158 (0,908)	-0,426 (0,649)	0,831 (0,625)
Constante	0,260*** (0,0528)	-0,0695 (0,0543)	0,0907** (0,0388)	0,388*** (0,0509)
Observations	18	18	18	18
Wald Chi 2	132,85	145,36	882,33	143,43
Prob. Chi 2	0,000	0,021	0,000	0,002
R Carré	0,521	0,846	0,638	0,567

Les écarts types dans les parenthèses

*** significativité au seuil de 1%, ** significativité au seuil de 5%, * significativité au seuil de 10%

Les résultats ci-dessus montrent que les indicateurs d'inclusion financière retenus expliquent fortement les conditions de vie des populations villageoises en Afrique centrale. Le R carré des quatre modèles d'analyse est supérieur à 0,5, ce qui montre à suffisance qu'ils sont adaptés pour expliquer le phénomène étudié. On peut constater que la variable caractérisant les services de la microfinance non spécifiés (constante) explique significativement et positivement au seuil de 1% la condition de vie des populations villageoises lorsqu'elle est mesurée par les dépenses d'éducation et par l'IDH, et au seuil de 5% lorsqu'elle est mesurée par les emprunts pour des raisons de santé. On constate aussi que l'ouverture d'un compte bancaire (compte auprès d'une IMF ou un compte bancaire mobil) améliore significativement l'Indice de Développement Humain. Cependant, le service d'envoi des fonds (EnFP) a considérablement amélioré le quotidien des populations villageoise en matière de règlement des factures des besoins de subsistance et détérioré simultanément leur Indice de Développement Humain. Les résultats montrent aussi que les microcrédits dont bénéficient les clients détériorent leurs conditions de vie. Ils affectent négativement et significativement l'Indice de Développement Humain des populations au seuil de 1%. Ce résultat peut trouver une explication à plusieurs niveaux. D'abord, les bénéficiaires des microcrédits n'ont pas très souvent les compétences et l'inventivité nécessaires pour investir leurs microcrédits sur le long terme et se retrouvent très rapidement dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts. Ensuite, il peut aussi trouver une explication dans les inégalités existants entre les hommes et les femmes d'une part, et entre les villageois et les citadins d'autre part que connaît l'octroi des microcrédits. Enfin, ce résultat peut aussi s'expliquer par le fait que les taux d'intérêt appliqués sur ces microcrédits sont souvent très élevés pour qu'ils soient rentables. Décidément, ces résultats rejoignent ceux de Subhabrata et

Laurel (2016) selon lesquels au lieu d'améliorer la création des emplois et les revenus des populations bénéficiaires, la microfinance augmente plutôt leurs taux d'endettement.

Cependant, on constate que l'offre du service d'épargne (EpIM) n'affecte pas significativement les conditions de vie des populations villageoises. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que les revenus des populations en zones rurales demeurent faibles et destinés généralement à la consommation. Les montants épargnés étant donc de petites tailles, l'épargne ne peut pas générer des revenus élevés, plus grave encore si le taux de rémunération est faible. On constate enfin que le fait de détenir une carte de crédit (TCC) pour un client de la microfinance n'apporte rien à son bien-être. En réalité les populations villageoises ont besoins des services moins coûteux susceptibles d'accroître leur niveau de revenu et non les services de « luxe ». Il se trouve que l'offre de ce service est réservée aux personnes ayant une situation financière plus ou moins stable. Bien au contraire, ce service les appauvrit davantage à travers les frais de gestion élevés pour le pauvre. Au final, nous pouvons dire que les résultats de cette étude corroborent ceux de Bateman et Chang (2012) qui montrent que la microfinance est assimilée à une sorte de « casino », à court terme, les gains temporaires sont réservés à un nombre réduit de personnes et de Mondjeli (2013) qui montrent que les IMF privilégient leurs rentabilités au détriment de la lutte contre la pauvreté.

Conclusion

L'objectif de cet article était de faire le bilan de la microfinance en analysant son impact sur les conditions de vie des populations villageoises en Afrique centrale. Pour atteindre cet objectif, les données ont été collectées sur les indicateurs d'inclusion financière et de conditions de vie dans *Global Findex* sur une période allant de 2011 à 2017. À l'issue des analyses, on a constaté que l'impact de la microfinance sur l'amélioration des conditions de vie des populations villageoises en Afrique centrale reste encore insatisfaisant. Les populations ne sont pas financièrement autonomes, elles sont toujours incapables de se faire soigner par des fonds propres, de régler régulièrement leurs factures de subsistance et de régler leurs frais de scolarité. Par ailleurs, on a constaté que l'octroi des microcrédits qui est émaillé des inégalités détériore significativement l'Indice de Développement Humain puisqu'ils sont coûteux pour les pauvres. Enfin, on constate que les activités génératrices exercées par les populations villageoises ne sont pas assez rentables pour leurs permettre d'épargner et de bénéficier des revenus d'intérêts. Pour accélérer l'inclusion financière et améliorer les conditions de vie des populations villageoises, nous suggérons à la suite de World Bank Group (2017) et de Djoufouet et Nzongang (2019) le recours à la microfinance islamique qui pourrait augmenter la profondeur et la largeur de l'intermédiation financière, et réduire les inégalités. Par ailleurs, elle permettrait de lutter contre les inégalités dans l'octroi des crédits et les crises observées dans le secteur.

Références bibliographiques

- Armendáriz, B. et Morduch J. (2005), *The Economics of Microfinance*. Cambridge: MIT Press.
- Balongana Ch. et Mafouta B. (2007), *Microfinance, transfert de fonds et innovation au Congo Brazzaville : cas de crédit Maouéné*, in BoungouBazika J. C (éd), *L'entrepreneuriat et l'innovation au Congo-Brazzaville*, édition l'harmattan, Paris, pp. 219-244
- Bateman M. (2010), *Why Doesn't Microfinance Work? The Destructive Rise of Local Neoliberalism*. London: Zed Books.
- Bateman M. et Chang H. J. (2012), « Microfinance and the illusion of development: From hubris to nemesis in thirty years », *World Economic Review*, vol.1 No 1 pp.13-36.

- Boungou J.C. et Balongana C. (2015), *Microcrédit et pauvreté au Congo: une analyse du comportement des petites entreprises par la théorie des jeux*, Chapitre ouvrage, la microfinance en Afrique centrale : le défi des exclus, centre de recherches pour le développement international
- Dichter T. W. et Harper M. (2007), *What's Wrong with Microfinance?* Rugby: Practical Action Publishing.
- Djoufouet W. F. et Nzongang J. (2019), « De la microfinance conventionnelle à la microfinance islamique : une alternative au développement socioéconomique de l'Afrique ? », *Researchs and Applications in Islamic Finance*, Vol. 3, No 1, pp. 48-71
- Engozogo A. R. (2011), « L'impact de la microfinance sur les femmes au sud du Gabon : l'expérience de Tchibanga », *revue marché et organisations* vol.2 No 14 pp. 215-248
- Karim L. (2011), *Microfinance and its Discontents: Women in Debt in Bangladesh*. Minneapolis, University of Minnesota Press
- Khandker H. A. et Samad (2013), « Dynamic Effects of Microcredit in Bangladesh », *The World Bank Development Research Group*, Vol. 3, No. 1, pp.23-46.
- Khandker S. R. (2005), « Microfinance and poverty: Data from Bangladesh. *World Bank Economic Review*, Vol.1, No9, pp. 263-286.
- Matin I., Hulme D. et Rutherford S (2002), « Finance for the poor: From microcredit to micro financial services », *Journal of International Development*, Vol. 14: pp.273-294.
- MfereAkiana U. (2009), « La microfinance au Congo-Brazzaville : sa contribution dans le financement de l'économie et les faiblesses de son cadre juridique et institutionnel », communication à la 7^{ème} conférence internationale globelicsconference, Dakar 2009
- Mondjeli, M.N. (2013), « Les entreprises de microfinance au Cameroun : entre ciblage des pauvres et rentabilité financière », Document de travail.
- Rimtebaye B. et Tabo N. S. (2015), *L'analyse de l'offre de microcrédit au Tchad*, Chapitre ouvrage, la microfinance en Afrique centrale : le défi des exclus, centre de recherches pour le développement international
- Roodman D. (2011), *Due Diligence: An Impertinent Inquiry into Microfinance*. Baltimore: Brookings Institute Press.
- Subhabrata B. B. et Laurel J. (2016), « Microfinance and the business of poverty reduction: Critical perspectives from rural Bangladesh », *Sage journal*, Vol. 70, issue: 1, pp.63-91
- Westover J. (2008), « The record of microfinance: The effectiveness/ineffectiveness of microfinance programs as a means of alleviating poverty ». *Electronic Journal of Sociology*.
- World Bank group (2017), « Mobilizing Islamic finance for infrastructure public private partnerships », 885 <http://documents.worldbank.org>